

# Journal du Lot

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

**10 fr. par AN**

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.  
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

### BULLETIN

#### L'attentat. — Le Cadenas

Avant de se prononcer sur le pseudo attentat dirigé contre M. F. Faure, il serait bon d'attendre que la police ait mis la main sur le coupable.

An premier abord, on pense à une fumisterie, semblable, comme goût et comme portée, à l'explosion dans un urinoir qui a marqué le passage de Nicolas II à Paris. Pourtant, il ne faudrait pas trop se fier aux apparences. Si l'attentat, en lui-même est insignifiant, l'idée d'avoir pu le commettre est un indice plus grave. Il peut se faire qu'elle soit venue à un farceur, à un imbécile quelque peu détraqué, mais elle peut être aussi un avertissement. Les mots gravés sur le pistolet et le couteau prouvent, à tout le moins, que l'individu a longtemps médité son coup, et une telle préparation ne me dit rien qui vaille.

Il y a en ce moment un réveil de l'anarchie. Quelques organes recommencent leurs publications excitatrices. En province, Louise Michelet Sébastien Faure prêchent la bonne parole, et s'en font vingt-cinq mille francs de rente; il faut surveiller un peu tout cela et avoir l'œil ouvert.

Il serait sot de recommencer la terreur de 1894, ou de laisser refluer la race des Caserio. La répression doit être significative et immédiate. Le plaisant, si c'est une plaisanterie, devra la payer le temps de prison que cela vaut, et l'assassin, si c'en est un, les années de bagné qui conviennent à son genre de sport.

Mais pas d'indulgence; il faut être sévère pour ces gens là.

Le cadenas! Ceci pourrait être le titre d'une pièce de théâtre; ce sera la dénomination d'une loi, — si la Chambre lui prête vie.

Le cadenas n'est point facile à définir d'un mot; il faut d'abord expliquer ce que c'est. Quand le gouvernement dépose un projet de loi augmentant les droits qui frappent l'entrée de certaines matières, il s'écoule entre l'heure de ce dépôt et celle où la loi est votée, un temps relativement long, étant donnée la lenteur des formalités parlementaires. Or pendant ce temps, que se passe-t-il? Ceci: Je suppose qu'on veuille augmenter les droits de douane sur les cafés, et que le gouvernement dépose un projet en ce sens. Immédiatement les spéculateurs et les gros marchands achètent, au cours actuel — non relevé, — et attendent. Lorsque la loi est votée, que le tarif est appliqué, les mêmes spéculateurs et gros marchands, revendent leur stock au nouveau cours, réalisant ainsi un bénéfice considérable, au détriment du trésor qui comptait sur une plus-value et qui ne la trouve pas. Cela est-il légitime et tolérable? Assurément non. On ne peut décemment encourager l'agiotage sous cette forme qui lèse à la fois le budget et le public. Mais comment remédier à cette situation. On ne peut pourtant pas voter une loi, surtout une loi touchant à l'état économique d'un pays, sans l'étudier, sans la discuter! C'est alors qu'intervient le cadenas. Par un

simple décret, quand le gouvernement projettera de hausser les tarifs, le nouveau droit sera perçu, *provisionnellement*, à la frontière. C'est-à-dire que le jour même où la loi sera déposée, les tarifs prévus s'appliqueront. Tel est le cadenas, fermeture provisoire. C'est une loi de précaution.

La perception des droits sera provisoire et ne peut être autre. En effet, tant que la loi n'est pas promulguée, les tarifs ne sont pas légalement appliqués. Les sommes perçues seront donc restituées aux commerçants, mais après le vote ou le rejet de la loi.

Telle est l'économie du projet. Il est juste au fond et le public lui sera favorable. C. R.

### REVUE DE LA PRESSE

#### L'ATTENTAT

L'Éclair estime qu'il n'est permis d'attribuer cette mauvaise farce qu'à un exalté:

« Le ton des dévisees et sentences suppose, en outre, que cet exalté n'est pas un anarchiste ou un révolutionnaire. C'est un patriote, car il revendique l'Alsace-Lorraine, et un patriote romantique, car il y joint une allusion à la Pologne. En somme, il n'y a dans ce médiocre pétard rien qui puisse rappeler les terreurs de l'anarchie: c'est une mystification ou l'œuvre d'un dément, et rien de plus! »

Le Gaulois (M. J. Cornély): « L'opinion n'a qu'à imiter le président lui-même, qui a eu le bon goût de ne paraître attacher aucune importance à cette détonation inexplicable et inoffensive.

» Tout au plus, peut-être, en son for intérieur a-t-il pu penser que, de même qu'on habitude les chevaux des gendarmes au bruit de la fusillade, de même un président de République qui est appelé à fréquenter les potentats doit se faire à ce que le roi Humbert appelait tout récemment et spirituellement les petits casuels du métier. »

L'Autorité (entre-filet): Tout le monde dira demain que M. Félix Faure a simplement voulu se procurer une arrivée sensationnelle en Russie, avec l'auréole du danger couru et du martyre affronté.

» Malheureusement pour lui, ce complot policier n'a pas su ménager les apparences.

» Et, dans cette histoire de tube faisant explosion un jour de Grand Prix, il n'est même pas possible de voir la vengeance d'un marchand de tuyaux! »

Le Radical (Monsieur Dimanche): « On ne supprime qu'un homme en supprimant le président de la République; dès le lendemain, les institutions, sous la sauvegarde des élus de la nation, reprennent librement leur cours. Contre un monarque, de pareils attentats sont donc criminels. Contre un président de la République, ils sont encore plus criminels, ils sont imbéciles! »

L'Événement: « Quelle profonde imbécillité que de vouloir tuer un président de la République! »

» Il est près de mille candidats pour le remplacer: tout le Parlement, où personne ne se juge indigne de la plus haute magistrature. Le voyage à Versailles demande une demi-journée. A quoi peut aboutir un assassinat? Pas même à modifier la composition du cabinet régnant. »

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

#### Séance du 12 juin

La Chambre reprend la discussion de l'interpellation de MM. Basly et Lamendin sur les décisions prises par la Compagnie des mines de la Grand'Combe par rapport à son personnel ouvrier.

M. Turrel, dit évidemment, que tout est pour le mieux à la Grand'Combe, et que la direction a fait ce qu'elle devait.

M. Turrel est un homme facile à contenter.

Après discussion, l'ordre du jour pur et simple est voté.

M. Abel questionne ensuite le ministre sur le chômage à l'arsenal de Toulon.

L'amiral Besnard, demande l'ordre du jour pur et simple qui est voté.

#### Séance du 14 juin

La loi sur le renouvellement du privilège de la Banque de France a occupé toute la séance. Les amendements pleuvent comme grêle, mais il n'est pas une modification proposée au texte de la commission qui n'ait été repoussée.

Aussi bien toutes ces imaginations de législateurs en veine d'amendements ne présentent pas précisément un palpitant intérêt.

La suite du débat est renvoyée à la prochaine séance.

#### Sénat

##### Séance du 14 juin

M. Silhol demande l'urgence pour la discussion du projet de loi relatif à la prorogation jusqu'au 31 mai 1898 des primes à la filature de soie.

M. Bonnefoy-Sibour appuie la demande de la discussion immédiate. Il ne s'agit que de proroger de cinq mois la situation actuelle. Le moindre retard serait préjudiciable à l'élevage des vers à soie.

Les cocons se vendent actuellement à des prix peu élevés. Si le Sénat ne votait pas la loi, ces prix tomberaient encore; s'il la vote, il rétablira les cours normaux. (Très bien!)

La discussion immédiate est ordonnée.

Le renvoi à la Commission des finances est ensuite prononcé. Cette Commission présentera demain son rapport.

### SILHOUETTES PROVINCIALES

#### L'habitude du théâtre

Pan!... Pan!... Pan!...

Les trois coups réglementaires sont frappés. Il se fait dans la salle le petit bruit caractéristique composé de pieds qui frottent le plancher, de nez qui se mouchent, de gosiers qui s'éclaircissent par quelques hum! hum! discrets, du froufrou de jupes qui s'installent commodément. Le tassement se fait, le silence définitif s'établit, et le rideau se lève lentement. Alors on entend une porte s'ouvrir, généralement aux fauteuils d'orchestre, et l'on voit apparaître un monsieur, jeune ou vieux — l'âge ne fait rien à l'affaire — pommadé, ganté, fleuri d'une rose, d'une orchidée, d'un oeillet ou d'une touffe de bluets, selon la saison. Il a presque toujours son fauteuil au milieu d'une rangée. Il fait lever dix personnes en s'excusant — oh! très poliment, et avec des sourires charmants —; il s'assied, tire sa lorgnette, fait des yeux le tour des loges et des galeries, envoie un coup d'œil ici, un geste familier là-bas; et la première scène est à moitié jouée, quand, son manège fini, il se retourne vers les acteurs.

C'est l'habitude.

Il est de fondation à toutes les représentations du théâtre; il fait partie du mobilier. Ses voisins, qu'il agace par ses manies, pestent contre lui, mais ils ne peuvent s'en passer; et si, par extraordinaire, il manque une soirée ou une matinée, on se demande: « Où donc est M. X...? » Je ne sais quelle inquiétude, quel malaise se répand dans la salle, gagne les couloirs, et de proche en proche s'étend jusqu'à la scène, au cabinet directorial, à la loge du concierge. Les ouvreuses sont désorientées; il manque quelque chose au directeur, les regards des artistes se perdent dans la salle; il n'est pas jusqu'aux petites figurantes qui, pendant l'entr'acte, viennent appliquer leur frimousse à l'« œil » du rideau, pour tâcher de découvrir et de signaler l'habitué.

Il est, sinon une puissance, du moins une autorité. Il a vu passer trois, quatre, cinq, six directeurs ou plus. Il sait ceux qui ont gagné de l'argent, ceux qui en ont perdu; ceux qui ont fait honneur à leurs affaires, ceux qui ont mis la clef sous la porte; il sait et vous explique pourquoi ces fortunes diverses dans une entreprise identique. Il est documenté sur vingt ou trente jeunes premières, autant de grandes coquettes, de mères nobles et de soubrettes; quant aux troisième rôles, aux grands 1<sup>er</sup> comiques, aux grimes, il les connaît tous, et il vous racontera, si vous

voulez, toutes les étapes de leur carrière. Il a des opinions bien arrêtées sur le mérite de tel ou telle, sur les chances qu'ils ont de réussir ici ou là; il sait les rôles où ils sont bons, et ceux où ils ne peuvent être que passables; il sait à quelle date il faut jouer une œuvre pour qu'elle fasse recette, et quelles pièces il faut garder pour le moment où le public semble se refroidir. Il est au courant des petits potins de coulisses. Il peut dire comment va le petit chien de l'ingénue, ou le rhumatisme de la duègne.

Dans les entr'actes, au Café de la Comédie, il pontifie: on l'écoute, le directeur tient compte de ses avis, les critiques le consultent, les acteurs appréhendent son jugement, et, quand il y a des débuts au théâtre, on suit avec anxiété et respect ses impressions sur son visage.

Après cela, si vous me demandez d'où lui vient cette universelle considération en matière théâtrale, je n'ai qu'un mot à vous répondre: Il est habitué.

Enfin, et voilà qui complète sa psychologie, il aime qu'on le voie, à l'heure de l'apéritif, au café où vont MM. et MMmes les artistes; et, s'il est arrivé à faire chuchoter discrètement, quand il paraît quelque part: « Vous savez, la nouvelle jeune première? En bien! c'est M. X... qui la protège, » il n'a plus rien à désirer: il est heureux.

P. B.

### INFORMATIONS

#### Le Grand prix

Créé il y a trente-quatre ans sous les auspices du duc de Morny, son allocation, au début, de 100,000 francs, fournis par la ville de Paris et par les cinq grandes compagnies de chemins de fer, a été portée, en 1892, à 200,000 fr. C'est depuis cette époque que la Société d'encouragement qui seule fournit cette somme à la suite d'une entente avec la municipalité dans le renouvellement du bail de Longchamps, a introduit et exigé cette modification.

Dix chevaux, cette année, ont pris part à l'épreuve.

La victoire est restée à Doge... sur lequel on ne comptait guère!

Le propriétaire du gagnant est un Joseph Arnaud, de l'Ariège.

#### Attentat contre le Président

Comme toutes les années précédentes, le Président s'est rendu à Longchamps pour assister à l'épreuve du grand prix.

Lorsque la voiture présidentielle a débouché dans la descente de la Cascade, on a entendu une violente détonation partant d'un taillis voisin.

L'engin qui avait détonné avait-il éclaté dans le taillis même ou bien, comme certains le prétendent, avait-il été vraiment jeté dans la voiture du Président? C'est ce que l'enquête établira.

Il paraît, toutefois, que quelques assistants auraient vu un projectile traverser l'air en décrivant une courbe lumineuse et tomber de l'autre côté de la voiture présidentielle.

Fort heureusement M. Félix Faure ne fut pas atteint et a pu continuer sa route.

Une enquête a été ouverte aussitôt, mais il paraît difficile de trouver le coupable.

#### M. Barthou à Rouen

Hier matin, M. Barthou, ministre de l'intérieur est parti pour Rouen où il est allé présider l'ouverture du deuxième congrès d'assistance.

Le ministre, était accompagné de M. Georges Lamiroux, son secrétaire particulier, et de M. Rondel, inspecteur du service de l'assistance publique au ministère de l'in-

érieur. Il est arrivé à Rouen à midi. Il a été reçu par le préfet, le maire et par les membres du congrès.

L'ouverture du congrès a eu lieu à deux heures. Après quoi le ministre a visité plusieurs monuments de la ville. Il est rentré à Paris le soir même.

#### Au ministère des affaires étrangères

M. Hanotaux ministre des affaires étrangères a offert lundi, un déjeuner à plusieurs des personnages actuellement de passage à Paris et se rendant à Londres pour les fêtes du jubilé de la Reine.

#### Obligations du Trésor

Les porteurs d'obligations du Trésor à court terme remboursables le 1<sup>er</sup> juillet 1897, qui désirent en toucher le montant le jour même de l'échéance, sont invités à affectuer le dépôt de ces valeurs, savoir :

A Paris : Du 21 au 31 juin inclusivement, à la caisse centrale du Trésor, rue Rivoli ;

Dans les départements : Du 21 au 25 juin inclusivement, à la caisse des trésoriers-payeurs généraux.

Les dépôts ne seront acceptés que pour le capital nominal des obligations et ne devront pas comprendre le dernier coupon semestriel, échéance du 1<sup>er</sup> juillet 1897.

#### Les grèves du Gard

Une cartouche de dynamite a fait explosion hier soir à la Grand-Combe devant un café.

Plusieurs consommateurs ont été renversés par la commotion. Personne n'a été blessé.

Une enquête est ouverte.

### CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

#### Syndicat des planteurs de tabac

La commission du syndicat des planteurs de tabac du Lot, informe tous les adhérents que la réunion trimestrielle du mois de juin aura lieu dimanche 20 courant, à 2 heures du soir, dans une des salles de l'hôtel de ville de Cahors.

Communication importante  
La commission.

#### Syndicat des pharmaciens du Lot

L'assemblée générale annuelle du syndicat des pharmaciens du Lot, aura lieu à l'hôtel de ville de Cahors, le jeudi 24 juin, à 1 h 1/2 très précise.

A l'ordre du jour figurent six questions importantes qui intéressent la corporation. A 11 heures du matin, un déjeuner confraternel réunira les pharmaciens à l'hôtel Fayret.

#### CAHORS

##### Inspection

Avant-hier soir est arrivé à Cahors M.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 57

## DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

### RÊVE ET RÉALITÉ

Quand M. de Cartelanin fut seul, il passa en revue les faits qu'il venait d'apprendre afin d'en dégager la ligne à suivre. Et, après avoir envisagé l'ensemble de la situation, il conclut que le mieux était de riposter à la force par la force même. Le marquis s'était emparé violemment de Marguerite, il fallait la lui reprendre avec des moyens semblables.

Qu'avait-il à craindre en recourant aux manœuvres de son ennemi ? Quelque danger, mais c'était tout. Sa vengeance accomplie, que lui importait le grand prieur de Toulouse ? La capitale était en proie à une fièvre intense. La province, sous l'effet de nouvelles alarmantes, s'agitait de toutes parts. Une effervescence d'un caractère inquiétant remuait la France aux quatre coins. Le pillage de plusieurs châteaux restait impuni par l'effet d'une incurie inexplicable. A quoi bon hésiter à rendre au marquis œil pour œil, dent pour dent ?

Kelsch, médecin inspecteur, directeur de l'École de Lyon, membre de l'Académie de médecine, en tournée d'inspection générale du 5<sup>e</sup> arrondissement. Il était accompagné par M. le Dr Simonin, médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, attaché à sa personne en qualité d'officier d'état-major.

M. Kelsch a visité les locaux de la caserne et de l'infirmerie hier matin de 8 à 11 heures et ceux de l'hospice le soir de 1 h. à 3 h. 1/2.

#### Ajournés

Ce matin a eu lieu, à l'hôpital, l'examen médical des jeunes conscrits ajournés.

Ce soir, à la Préfecture, la commission de révision s'est occupée des demandes des père infirmes ou âgés, qui désirent que leurs fils soient ajournés comme soutiens de famille.

— Le 17 courant, aura lieu la séance de clôture pour la révision.

#### Au Censeur !...

N'étant pas « sérieux » — c'est, sur notre compte, l'opinion de l'aimable confrère du coin ! — nous ne voudrions pas insister plus qu'il ne convient sur un incident infime, en somme, et qui ne mérite pas les honneurs d'une aussi longue polémique.

Mais il nous sera bien permis, cependant, d'adresser nos sincères remerciements à l'érudite rédacteur du *Réveil* qui veut bien, publiquement et gratuitement, le brave homme, nous donner une petite leçon de français !

Nous aurions pu croire, en rapprochant les textes, que le susdit censeur... pardon rédacteur avait mal ajusté ses lunettes et que la phrase saugrenue qu'il nous attribue — phrase savamment tronquée du reste ! — n'avait aucun rapport avec celle écrite par nous ; mais, « nous ne sommes pas sérieux » et évidemment nous risquerions de commettre quelque nouvelle « gaffe ».

Nous préférons donc passer condamnation et reconnaître loyalement, que si à la rédaction du *Journal du Lot*, on ne rencontre que des ignares, par contre au *Réveil*... Ah ! au *Réveil*, c'est bien différent !

Tout de même, confrère, comme vous vous entendez à faire la pirouette pour déplacer la question !.

#### Foire

La foire du 12 juin a été peu importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 32 à 35 fr. les 50 kil. ; attelage, de 400 à 850 fr. la paire.  
Porcelets, de 8 à 25 fr. la pièce.  
Moutons gras, de 60 à 65 c. le kil.  
Blé, 19 fr. 25 l'hectolitre ; maïs, 11 fr. l'hectolitre.  
Volailles grasses, de 60 à 70 c. le demi-kilogramme ; oisons, de 2 à 2 fr. 50 la paire ; cannetons, de 1 à 1 fr. 50 la paire.

Qui d'ailleurs, en dehors de la Châtaigneraie — du pays noir, comme on le qualifiait — s'occuperait d'une agression légitime ? Le duc de Chevreuse, retenu à Paris, avait presque oublié ses terres de Souceyrac et n'ajoutait aucune importance aux doléances de M. de Maularville, à qui, pour s'en débarrasser, il avait fait le cadeau viager d'une part de redevance d'un domaine perdu dans les bruyères. Certes, il lui en coûtait au Commandeur de jeter son épée dans le plateau de la balance, mais sa loyauté, son amour pour Marguerite, le sang-gêne du marquis, le décidaient à sortir de l'inaction, à se précipiter sur son adversaire, — son ennemi.

Les paysans de Barrès, joints à ceux qu'il assemblerait à La Tronquière, Gorses et Bouxal, — les deux autres membres de la Commanderie — formeraient bien vite une petite armée décidée à le suivre et à escalader le château de Souceyrac. Une fois maître de la place occupée par surprise, il délivrerait Marguerite et ferait le marquis prisonnier.

Tel était le plan, dont l'exécution ne demandait que de l'audace.

#### A. SOUSCEYRAC

Tandis qu'il étudiait les combinaisons les plus aptes à préparer le triomphe de ses légitimes rancunes, Clavié, son intendant lui apporta un coffret gothique enveloppé d'un ruban cacheté à la cire noire.

— De la part de M. le marquis de Maularville, dit-il.

— Qui vous a remis cela ? fit le Commandeur ?

#### SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Présidence de M. l'abbé Boulade, doyen d'âge.

Séance du 5 juin

M. Edouard Forestié, de Montauban, présenté par MM. Greil et Daynard, et M. Lacassagne, maître d'hôtel à Cahors, présenté par MM. Gary et Viguié, demandent à faire partie de la Société, le premier comme membre correspondant, le second comme membre résident.

M. Gary communique à la Société deux relations contemporaines du passage de Pie VII à Cahors, desquelles il résulte que le pape descendit à l'Hôtel des Trois-Rois. L'Hôtel du Palais National lui servit un repas offert et payé par les dames de la ville.

M. Greil lit une lettre écrite en 1761 par M. Delom, curé de Condat en Périgord, à Mme la comtesse d'Uzets. C'est le récit intéressant d'une apparition de revenants dont le château de la Flunie, voisin de Condat, venait d'être le théâtre.

M. J.-B. Rouquet fait hommage à la Société d'une belle plaquette sortie des presses de l'imprimerie nationale de Lisbonne. Cette brochure contient un hymne triomphal à la Vierge composé par lui, mis en musique par Massenet et exécuté solennellement à la Cathédrale de Lisbonne. L'hymne est suivi d'un gracieux sonnet à la Vierge.

Le même communique un article du « Mois cigalier » annonçant qu'il a obtenu au concours franco-russe, section des langues romaines, un premier prix de genre.

Il lit ensuite quelques vers adressés par lui aux maîtres cigalier de Paris.

M. Rouquet signale un curieux travail sur les dérivés français et provençaux du latin *zizania* (ivraie), lu par notre confrère M. Fourès à la Société des *Parlers de France*.

#### Accident

Hier, MM. Henri et Gervais Cayla revenaient de Larroque en voiture lorsque, en arrivant près de la maison Roubaud, le cheval eut peur d'une charrette de foin, qui stationnait en cet endroit, et fit un brusque écart qu'il entraîna la voiture sur le talus du côté du Lot.

La position était critique, le cheval se trouvant de l'autre côté de la route paraissait devoir entraîner, par son poids, le véhicule et les voyageurs dans la rivière, lorsque un passant, témoin de l'accident, se précipita vers la voiture et coupa les traits du cheval. Ce dernier tomba à l'eau mais ne se fit aucun mal et ne tarda pas à reparaitre sur la route.

Quant aux voyageurs, ils en ont été quittes pour une peur bien légitime.

#### ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 15 juin 1897

##### Publications de Mariages

Peyroux, Antoine, cultivateur, et Mignot, Marie.

— Un individu qui s'est aussitôt retiré parce qu'il n'avait pas, a-t-il ajouté, de réponse à attendre.

— C'est bien.

Le Commandeur rompit anxieusement la cire.

Que signifiait cet envoi du marquis ? Était-ce la soumission ou une trahison nouvelle ? avait-il reconnu, cet homme au cœur mauvais, qu'il encourait un châtement, ou bien poursuivait-il cyniquement le cours de ses exploits si peu recommandables ?

Le coffret ouvert, le premier objet qui se présentait était une lettre sur velin en tête de laquelle figuraient les armoiries gravées des Maularville, au milieu d'un cartouche supporté par des lions.

Que renfermait cette missive ?

M. de Cartelanin lut les lignes suivantes :

« Château de Souceyrac le 1<sup>er</sup> août 1789.

« J'ai l'honneur de vous adresser, monsieur le Commandeur, au nom de la très aimable

» personne que vous avez connue avant moi, un objet vous ayant appartenu et qui redonne à ce jour votre propriété. S'il vous

» est agréable d'en jouir vous-même, vous serez enchanté de l'avoir recouvré, et en cas

» contraire si une occasion nouvelle de la passer à des jolis doigts vous est offerte, il vous

» sera loisible de l'utiliser encore. En d'autres termes, le retour d'une bague d'or telle que

» celle qui vous parvient ne peut que vous réjouir. C'est pourquoi l'autre s'en défait

» volontiers par amour pour vous. Elle espère

» que vous apprécierez la délicatesse de cette

Souliès, Fabien-Emilien, employé des contributions indirectes, et Merle, Jeanne Lucie.

Descourtis, Jules-Joseph-Désiré, employé des postes et télégraphes, et Roujet, Jeanne.

#### Décès

Clair, Jean, journalier, célibataire, 80 ans, rue du Château du Roi.

Couderc, Roger-Léopold, 1 an, rue Rousseau.

Peyrissac, Jean, 64 ans, à l'hospice.

**LAROZIÈRE.** — *Nécrologie.* — Nous prenons la mort de M. Louis Vincent, chevalier du Mérite agricole, expert des tabacs.

M. Vincent, qui n'était âgé que de 67 ans, a su toujours prendre la défense des planteurs de tabac qui le regretteront vivement.

Ses obsèques ont eu lieu hier matin à Larozière au milieu d'un grand concours de population et d'amis.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

**SAINTE-MARTIN-LABOUVAL.** — On écrit :

M. Antoine, maire de Sainte-Martin-Labouval, possède une usine à Cénevères, il occupe quelques ouvriers des communes voisines et en particulier de Larnagol.

Ces ouvriers se réunissent tous les mois le dimanche, à Sainte-Martin-Labouval pour toucher le montant de leur mois, ce qui a lieu au Café du Levant.

Comme les ouvriers des communes étrangères ne touchent leur argent que vers onze heures du matin, ils sont obligés de venir à Saint-Martin pour déjeuner à midi, et ils se réunissent à l'Hôtel de la Gare. Il faut ajouter que ces deux établissements sont les deux préférés des patrons de l'usine.

Dimanche dernier avait lieu la paie et, comme d'habitude, les ouvriers étaient à déjeuner, lorsque, de la place publique distante d'environ 100 mètres, on entendit un ouvrier crier : on nous laissera donc écraser, il n'y a donc pas de maire ici ?... Si probablement

répondit un autre ; une rixe venait d'éclater entre ouvriers de la localité et des communes étrangères, on ne sait trop à propos de quoi. Des coups de pied et de poing, ont été échangés, et détail curieux c'est toujours le même parti qui conduit ce désordre.

Dans la soirée du même jour, une nouvelle rixe éclata ; celle-ci fut moins grave que la première, mais de plus longue durée puisqu'elle ne se termina qu'à une heure du matin.

Et dire que dans notre localité, par les temps où nous sommes, il ne se trouve personne pour faire cesser ces tapages nocturnes qui empêchent les travailleurs fatigués de dormir la nuit.

**SAUZET.** — *Foire.* — Malgré le beau temps, la foire de Sauzet qui a été tenue jeudi dernier n'a pas été très importante.

Les divers marchés étaient cependant bien approvisionnés pour la saison, mais les transactions ont été fort lentes.

» attention et que votre gratitude sera à la hauteur du sacrifice qu'elle impose à sa coquetterie. »

« Marquis de Maularville. »

La lecture de cette lettre remplie d'une odieuse ironie produisit d'abord sur le Commandeur l'effet d'un coup de foudre.

Quoi ! Marguerite ne l'aimait plus ! Son ravisseur était maintenant le préféré, l'amoureux, l'amant peut-être de celle qui lui avait donné d'aussi grandes preuves d'un attachement profond ! Quelle souillure ! quelle honte ! et quel affreux retour des choses ! Parbleu ! l'audace du marquis, appuyée de la force brutale, avait dû triompher des longues résistances de Marguerite impuissantes à se protéger, livrée pieds et poings liés à ce libertin sans scrupules.

— Qu'allait-il faire en présence de cet abandon ? Jean de Guirandol ne répondait pas à la lettre pressante qu'il avait regretté l'avertissant de la disparition de sa sœur. Et pourtant lui, mieux que tout autre avait le droit d'intervenir et le devoir surtout. Quels graves soucis le retenaient à Cahors, quand sa présence dans le Haut-Quercy s'imposait pour l'honneur de son nom et la bonne renommée de sa famille ? Quelle fatalité se retournait donc contre les espérances qu'il avait conçues ?

Henri de Cartelanin se sentait écrasé par ces réflexions et par l'isolement où il était confiné.

Machinalement, il reprit le coffret dans ses mains, et y laissa errer ses yeux.

Un petit chiffon de soie plié s'offrit à ses regards.

Il s'est néanmoins traité quelques affaires sur les bœufs d'attelage dans le prix de 400 à 650 fr. la paire, les moutons gras étaient assez recherchés de 60 à 70 c. le kilog.

Les porcelets sont toujours en baisse ; porcs gras de 32 à 35 fr. le quintal poids vif. Voici la mercuriale de la halle aux grains blé 20 fr. l'hec. maïs 10 fr. l'hec. avoine 10 fr. l'hec.

**BOULVÉ.** — Dimanche prochain 13 courant aura lieu à la mairie du Boulvé, à 2 heures du soir, une enquête au sujet d'un sectionnement demandé par les habitants de la paroisse de Ségos.

M. Rouziés percepteur à Sauzet est nommé commissaire enquêteur.

**SÉNAILLAC** — Les perturbations atmosphériques des 8, 9 et 10 courant qui ont déchaîné des orages ou déversé des pluies bienfaisantes dans nos régions, ne nous ont donné ici que de petits nuages qui se sont transformés en une pluie fine, que des éclaircies de soleil rendaient malfaisante pour les récoltes, et, on ne peut plus favorable au développement des maladies cryptogamiques.

Un sulfatage s'impose, mais il est prudent d'attendre que la floraison déjà en cours se soit opérée pour ne pas aggraver le mal au moyen d'un traitement cuprique partiqué en temps inopportun.

Depuis deux jours le temps est au beau vent du nord que l'on dit être favorable à la fructification des grains se maintient ferme et semble vouloir atténuer le mal produit par le vilain temps des derniers jours, temps qui, tout en retardant le travail des sarclages du maïs, a aussi contrarié le propriétaire pour la dessiccation des fourrages.

**FIGEAC.** — Tribunal correctionnel. — Audience du 12 juin. — Toulza, de Brengues, dont le jugement avait été renvoyé à huitaine, est condamné à 16 francs d'amende et aux dépens, pour bris de clôture.

— Les époux Latrémoière, de Bagnac, sont prévenus de coups et blessures. Le mari et relaxé sans dépens. La femme Latrémoière est condamnée à 25 francs d'amende pour coups ayant occasionné une incapacité de travail de douze jours. A cause de ses bons antécédents, le tribunal la fait bénéficier de la loi Bérenger.

**GOURDON** — L'orphéon — Notre ancien orphéon vient de se reconstituer sous l'habile direction de M. Ch. Guillot, ex-chef de musique dans la marine, à qui l'on a adjoint comme sous-directeur M. Pierre Crubilier, dont on connaît le dévouement à cette société. Il a été procédé cette semaine à l'élection du bureau qui est ainsi composé :  
Président d'honneur : M. Linol, maire de Gourdon ; président : M. Antoine Destrau, conseiller municipal ; vice-président : M. Jean Massias, boucher ; trésorier : M. Charles Sempy, marchand épicer ; secrétaire : M. Elie Cassagnes, employé au greffe du tribunal ; commissaire-vérificateur : M. Louis Jaurion, peintre ; syndics : MM. Paul Deviers et Pierre Cassagnes.

Il le prit pour le dérouler. La bague était au milieu des plis.

L'aspect du bijou qu'avait porté sa bonne mère et plus tard la bien-aimée le jeta dans un trouble attendri : Dououreusement, il l'ap procha de ses lèvres et se mit à pleurer.

Il resta ainsi longtemps, silencieux, dans le calme amer de l'abattement.

Puis le cours de ses idées changea sous l'influence des larmes qui l'avaient soulagé. Il se demanda si la lettre du marquis de Maularville ne cachait pas quelque trahison nouvelles s'il était bien vrai que Marguerite eût librement renvoyé la bague, de son propre mouvement et sans contrainte.

Pourquoi n'aurait-elle pas eu le courage d'écrire sa volonté puisqu'elle avait celui de lui signifier une rupture ? Le marquis étant capable de toute les méchancetés, surtout depuis que lui, de Cartelanin l'avait livré à la raillerie de la noblesse en mutilant une des parties les plus apparentes de son visage, il lui paraissait logique de se méfier de tout ce qui, directement ou indirectement, émanait de lui.

En somme, il fallait, avant de jeter la pierre à Marguerite, connaître sa pensée, savoir sous quelle pression elle avait pu agir. Et pour arriver à ce but, les moyens étaient toujours les mêmes. Ils se réduisaient, comme tout à l'heure, à prendre d'assaut le château de Souceyrac et à recouvrer la prisonnière.

Le coup de force une fois opéré, rien ne l'empêchait, au besoin, d'abandonner la commanderie, de profiter du trouble général de la province et de s'enfuir au loin, à l'abri des

## AGRICULTURE

### La Rouille du blé

Les blés ne sont pas beaux cette année, et dans le Lot en particulier. Le tallage a mal réussi, beaucoup de tiges avortent sans produire d'épis. Il était possible cependant en mars ou au commencement d'avril de faciliter la croissance de ces tiges trop faibles en répandant sur le blé du nitrate de soude, à raison de 200 à 250 kg. à l'hectare. C'était une avance à faire qui aurait rapporté de gros intérêts ; mais à cause de cela le remède n'est pas à la portée de toutes les bourses. Et quand même, les cultivateurs du Lot ont encore trop peu d'expérience et trop peu de confiance dans l'emploi des engrais chimiques pour tenter une spéculation de cette nature.

Encore tels qu'ils sont, dans beaucoup d'endroit, les blés ne fleuriront et ne mûriront pas dans de bonnes conditions parce que la feuille et la tige sont trop envahies par la rouille.

La rouille est due à un champignon (*Puccinia graminis*) qui s'attaque aux graminées et plus particulièrement aux céréales. Il produit des taches brun-rougeâtre et détruit peu à peu la matière verte des feuilles. Dès lors les feuilles ne peuvent plus contribuer suffisamment à la nourriture de la plante, et le grain reste maigre faute d'alimentation.

Ce singulier parasite, comme le ténia ou ver solitaire, présente dans son existence deux phases qui s'accomplissent sur deux individus d'espèce différente. Pendant la première période la rouille vit sur l'épine-vinette, arbrisseau épineux qui croît dans nos coteaux, facile à reconnaître à ses fleurs jaunes et à ses fruits rouges, allongés, de saveur acide, disposés en grappes comme chez le groseille. Ce sont les spores ou graines très fines qui se forment au printemps sur le champignon de l'épine-vinette qui vont se fixer sur le blé et y causent la rouille.

A la fin de la seconde période, vers l'époque de la moisson, les taches deviennent plus foncées et le champignon donne de nouvelles spores qui tombent sur le chaume ou que le vent emporte. Ces nouvelles spores germeront au printemps sur les feuilles d'épine-vinette.

Ainsi donc la rouille de l'épine-vinette ne peut germer que sur le blé, et celle du blé ne peut se développer que sur l'épine-vinette. C'est là ce qu'on appelle en histoire naturelle la *génération alternante*, c'est-à-dire que le développement complet de la plante ne s'opère qu'au moyen de son passage d'une plante à une autre plante. Ce phénomène, que l'on observe souvent chez les parasites animaux ou végétaux, semble destiné à assurer la conservation de l'espèce parasite en lui permettant de croître sur deux plantes dont le développement a lieu à des époques différentes de l'année.

Quel est le moyen de débarrasser nos champs de la rouille du blé ? Il est bien sim-

ple : On évite le ténia en ne mangeant pas du cochon lardé, (car le ténia passe la première phase de sa vie chez le cochon, et la seconde chez l'homme) de même le seul moyen d'éviter la rouille du blé est d'arracher tous les plants d'épine-vinette qui végètent dans nos coteaux. Ajoutons qu'un pied suffit pour infester une vallée et que les *paillis* et les *foins rouillés* peuvent occasionner des maladies aux animaux qui les consomment.

L'expérience a d'ailleurs confirmé pleinement la théorie. La compagnie du chemin de fer de Lyon avait planté de l'épine-vinette pour clôturer la voie ferrée dans quelques communes de la Côte-d'Or. Les champs de céréales avoisinants ne tardèrent pas à être fortement compromis par la rouille. Une enquête établit que le mal était bien dû à l'épine-vinette, et il a suffi d'arracher les haies de la voie pour faire disparaître complètement la maladie.

### Conseils aux cultivateurs

Si vous avez des blés ou des foins rouillés, faites des recherches dans les haies, les coteaux ou les bois voisins ; vous y découvrirez sûrement des pieds d'épine-vinette. Détruisez-les, et vos récoltes ne seront plus attaquées par la rouille.

## Bibliographie

**TOUR DU MONDE.** — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N° 24. (12 Juin 1897).

1° En Norvège, de Bergen à Kristiania par le Valdres, par M. Charles Rabot (Voyage exécuté en Juillet 1896).

2° A travers le monde : Le grand serpent de mer, par M. A. Labbé, docteur ès-sciences.

3° Aux pays inconnus : Un ballon français au pôle Nord.

4° Grandes courses de terre et de mer : Les morts de l'expédition Calvert.

5° Civilisations et religions : Les Tchukchtchiss.

6° Livres et Cartes.

7° Tour du monde guide : Une horloge géographique.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

On lira avec le plus grand intérêt dans la 563<sup>e</sup> livraison de la **Grande Encyclopédie** les biographies de MM. Meilhac (Jules Huret) et Méline (A. Debidour) et les remarquables études de M. Durand-Gréville, sur le peintre flamand Memling, et de M. Ch. Pfender sur le célèbre humaniste Melanchton. Les musiciens trouveront une monographie très étudiée et complète de M. René Brancour sur la Mélodie. M. Joannis a rédigé les articles de chimie et de physique consacrés au mot *Mélange*. Enfin les géographes consulteront avec fruit l'article consacré au Mékong par M. Regelsperger et celui de Melita rédigé par M. de la Martinière, le spécialiste bien connu de toutes les questions qui se rapportent au Maroc.

Prix de chaque livraison, 1 fr. — Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

famille observa comme par hasard qu'un cheveu était enroulé autour du chaton.

Il voulut poursuivre sa conversation avec le juge, lui donner des instructions spéciales. Mais tout-à-coup l'oubli brouilla ses pensées, si bien qu'il ne lui resta plus, pour toute ressource, que de le congédier.

Un cheveu avait remis le trouble dans ses idées.

Il le tira doucement, avec des précautions infinies, comme s'il eût craint de briser ce fragile souvenir.

Et le cheveu se montra léger, pareil à un fil de la vierge, soyeux et blond.

Il n'y avait pas d'hésitation possible ; il était bien de Marguerite.

Sans doute que, contrainte de renvoyer le bijou, elle, qui savait comment serait interprété ce retour, avait voulu, par une ruse aussi fine qu'exquise, protester contre un mensonge imposé.

Le Commandeur était désormais confiant. Mieux encore, il se reprochait ses doutes de la première heure, soupçons injustes dont il demanderait pardon à Marguerite.

Son impatience se manifesta aussitôt. Le temps passait. Il fallait agir tout de suite. Une minute de perdue prolongeait les souffrances de la prisonnière.

Il manda son intendant, qui, sur ses ordres, envoya le jour même, à Barrès et dans les quatre paroisses de La Tronquière, Gorses, Bouxal, et Laurettes, dépendantes de la commanderie, des gens chargés de suivre un à un les hameaux, d'inviter les villageois à se rendre

## Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	104 20	104 17
3 0/0 amortissable.....	102 —	—
3 1/2 0/0 1894.....	106 75	106 80
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	504 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	93 70	93 80
Madagascar 6 0/0, 1887.....	459 —	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	113 —	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	105 65	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	107 10	—
— Daïra-Sanieh (20 f r <sup>s</sup> ).....	105 75	—
— Privilégiée (500 f cap.).....	103 05	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 75	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	65 75	63 45
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	106 —	105 80
Italie 5 0/0 (1.000 f de rente).....	95 27	95 25
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	23 65	—
Roumain 5 0/0 1875.....	103 25	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	102 85	—
— 4 0/0 1880.....	102 60	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	104 —	—
— 4 0/0 1890, 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> ém. ....	103 25	—
— 4 0/0 consol., 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série.....	—	—
— 3 0/0 1891, or, t. p. ....	93 90	93 90
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 40	—
Turc, série D.....	21 72	21 75
Ottomanes priorité (500 f).....	443 —	445 —
Donanes ottomanes (500 f).....	485 —	—
Banque de France.....	3850 —	3865 —
Banque Paris et Pays-Bas.....	877 —	875 —
Comptoir national d'escompte.....	578 —	—
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	700 50	701 —
Crédit indust. et commercial.....	595 —	—
Crédit lyonnais.....	777 50	776 —
Société de Crédit mobilier.....	60 —	—
Société générale.....	515 —	516 —

### Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	463 50
— (t. rouges).....	446 75
Est-Algérien, 3 0/0.....	470 —
Est, 3 0/0.....	477 —
— nouvelles, 3 0/0.....	482 —
Midi, 3 0/0.....	483 —
— nouvelles, 3 0/0.....	482 —
Nord, 3 0/0.....	491 —
— nouvelles, 3 0/0.....	—
Orléans, 3 0/0.....	484 —
— 1884, 3 0/0.....	484 —
Ouest, 3 0/0.....	481 —
— nouvelles, 3 0/0.....	481 50
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	473 —
Paris-Lyon-Méditerr. (fusion).....	485 —
— nouvelles, 3 0/0.....	480 50
Sud de la France, 3 0/0.....	457 —
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	578 —
— 1869, 3 0/0.....	435 —
— 1871, 3 0/0.....	424 —
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	113 50
— 1875, 4 0/0.....	586 —
— 1876, 4 0/0.....	585 75
— 1886, 3 0/0.....	406 —
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 50
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	391 75
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	100 50
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 100 f.....	397 —

La bicyclette n° 1 à 350 fr. Clément est le type le plus parfait de l'année. Comparez-le avec toutes les autres, la supériorité est éclatante.

Seul dépositaire à Cahors : **Jean Larrire**.

le lendemain, vers midi, au château, où ils étaient attendus pour faire quelques heures de corvée en retour de laquelle ils seraient exemptés de la moitié de la dime.

Le lendemain, en effet à l'heure prescrite, plus de six cents hommes, après avoir rempli les rues de La Tronquière, franchirent le pont-levis et pénétrèrent dans l'enceinte, qu'ils occupaient tout entière.

Malgré le chiffre énorme de cette foule de paysans, le Commandeur, qui avait pris rapidement ses dispositions, put les faire restaurer d'une manière convenable. Le vin surtout, la boisson adorée de ces hommes de la terre, leur fut versé aussi largement que le permettait la prudence.

Quand M. de Cartelanin comprit que leurs estomacs étaient satisfaits, il leur adressa une brève harangue.

— Mes amis, leur dit-il, je vous ai promis de vous abandonner pour cette année, la moitié de la dime, à la condition d'exécuter une corvée. Or, cette corvée consiste à me suivre sur le champ à Souceyrac. Voulez-vous m'accompagner ?

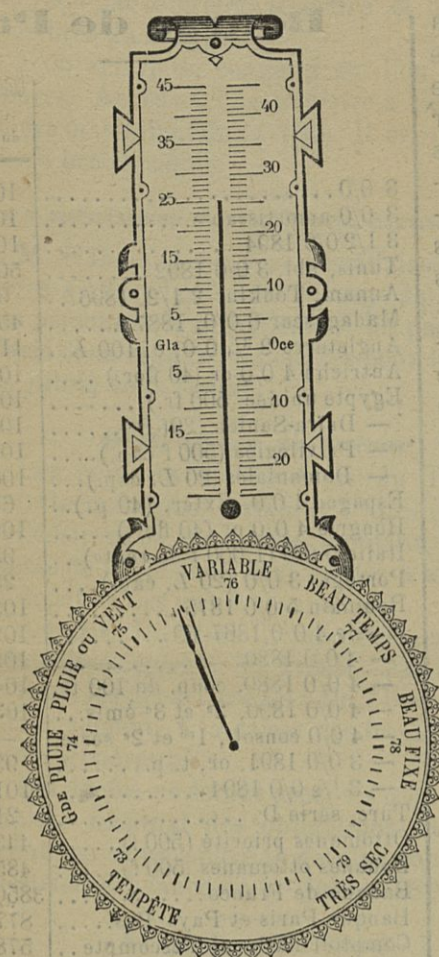
— Oui, seigneur, oui, oui, crièrent les paysans à l'unison.

Le Commandeur continua :

— Quand nous serons à Souceyrac, si vous consentez à faire une nouvelle corvée que je vous indiquerai, vous aurez gagné l'autre moitié de la dime.

— Oui, seigneur ! nous sommes à vos ordres ! répondit la foule.

(A suivre).



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 16.8  
 Id. maxima de la veille : 25.1  
 Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

### PRIME MUSICALE GRATUITE

**PIANISTES** lecteurs du *Journal du Lot*, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comté (Pas-de-Calais); vous recevrez *gratis et franco* un joli morceau de musique pour piano.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

*Billets d'aller et retour à Prix réduits*  
**Pour ROYAT et LAQUEUILLE**  
 Pendant la saison thermale, du 1<sup>er</sup> Juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau : 1<sup>o</sup> pour la station de Laqueuille desservant les stations

thermales du *Mont-Dore* et de *La Bourboule*; 2<sup>o</sup> pour la station de *Royat*, des billets aller et retour à prix réduits dont la durée de validité est de *dix jours*, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Les Voyageurs peuvent obtenir des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 de Laqueuille pour le *Mont-Dore* et *La Bourboule*. En outre, du *Mont-Dore* et de *La Bourboule* à *Royat* et *Clermont-Ferrand* et vice versa, de *Bort* à *Laqueuille* (Le *Mont-Dore* et *La Bourboule*), *Royat* et *Clermont-Ferrand* et vice versa.

On délivre des billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

### EXCURSIONS EN AUVERGNE et dans le Limousin

Avec arrêts facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 1<sup>er</sup> Juin au 30 Septembre des billets d'Excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ des gares désignées ci-dessous, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après et compris : ant les itinéraires A, B et C, déterminés comme suit :

#### ITINÉRAIRE A

L'itinéraire A comprend :  
 1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive et St-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon.  
 2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus. Le point de contact avec le circuit est Vierzon pour les points de départ Paris, Orléans, Blois, Tours Le Mans, Angers, Nantes; St-Sulpice-Laorrière pour le point de départ Poitiers, Limoges-Bénédictins pour le point de départ Angoulême; Brive pour les points de départ Périgueux, Bordeaux, Agen, Montauban et Toulouse.

#### ITINÉRAIRE B

L'itinéraire B comprend :  
 1<sup>o</sup> Le parcours aller et retour du point de départ à Vierzon;  
 2<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini : Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygurande, Laqueuille (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche), Vierzon.

#### ITINÉRAIRE C

L'itinéraire C comprend :  
 1<sup>o</sup> Le parcours circulaire ci-après défini :  
 Limoges-Bénédictins, Meymac, Eygurande, Lagnac (bains de la Bourboule et du Mont-Dore), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac Vic-sur-Cère, Arvant, Figeac, Rodez, Decazeville, Rocamadour, Brive, Limoges (par Saint-Yrieix ou par Uzerche);  
 2<sup>o</sup> Le parcours aller et retour, entre le point de départ et le point de contact avec le circuit ci-dessus. Le point de contact avec le circuit ci-dessus est Limoges-Bénédictins, pour les points de départ Poitiers et Angoulême; Brive, pour les points de départ Bordeaux et Périgueux; Capd-nac, pour les points de départ Agen, Montauban et Toulouse.

#### PRIX DES BILLETS

GARES de départ	ITINÉRAIRE A 1 <sup>re</sup> cl. 2 <sup>e</sup> cl.	ITINÉRAIRE B 1 <sup>re</sup> cl. 2 <sup>e</sup> cl.	ITINÉRAIRE C 1 <sup>re</sup> cl. 2 <sup>e</sup> cl.
Paris.....	98 f. 73 f.	120 f. 90 f.	> f. > f.
Orléans....	86 64	103 81	> >
Blois.....	86 64	103 81	> >
Tours.....	91 68	113 85	> >
Le Mans... 103 77	123 94	> >	
Angers... 103 77	123 94	> >	
Nantes.... 113 87	133 104	> >	
Poitiers.. 91 68	> >	91 68	
Angoulême 91 68	> >	86 64	
Périgueux. 86 64	> >	81 60	
Bordeaux.. 98 73	> >	93 73	
Agen..... 98 73	> >	91 68	
Montauban 98 73	> >	86 64	
Toulouse.. 103 77	> >	91 68	

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 40 jours, moyennant paiement, pour chaque période d'un supplément égal à 10 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, aux prix du tarif G. V. n<sup>o</sup> 2.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande n soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

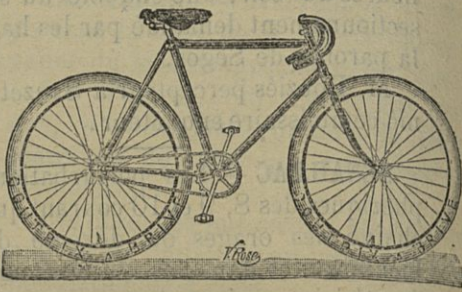
Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison

ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom-mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr.05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 c. es.

### USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOULE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS  
 FABRICATION ET RÉPARATION  
 D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE  
 Dorure et Gravure sur Métaux  
 LUNETTERIE & OPTIQUE  
 BREVETÉE  
 Achat de Matières Or, Argent et Platine  
 Travaux soignés. — Prix modérés

### LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRÉS GRADUÉS  
 Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »  
 Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par  
 MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors  
 SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

#### AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**GRATIS** Pour vulgariser ses Magnifiques Portraits AU CRAYON-FUSAIN

La SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de PORTRAITS (le plus grand établissement en France de reproductions artistiques) fera à tous ceux qui enverront une photographie, un agrandissement grandeur naturelle fini au crayon-fusain d'une valeur réelle de 75 francs, absolument gratis; pourvu que cette annonce soit détachée et retournée avec la photographie d'ici 20 jours à partir de cette date du journal, à M. TANQUERET, directeur de la Société Artistique de Portraits en son hôtel particulier, 9, Rue de Saint-Petersbourg, Paris. — La photographie vous sera retournée intacte avec le grand portrait.  
 Ecrire votre nom et adresse au dos de votre photographie.

### IMPRIMERIE L. LAYTOU

1, Rue des Capucins.

CAHORS (LOT)

A. COUÉSANT, Successeur

Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.

TRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX  
 Travaux en tous genres.

INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES

Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

EXPOSITION

CAHORS 1881



### B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**GUÉRISON**  
 Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU  
 Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupsus, etc., etc.  
 Plaies et Ulcères varicelleux très incurables.  
 Ce traitement qui a été essayé dans les HÔPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
 M. LENORMAND, Médecin Spécial, ancien Aide-Major des Hôpitaux 37<sup>o</sup>, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

**PULVÉRISATEUR-DEPEYRE**  
 A pompe directe et air comprimé  
 1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
 Dans les principaux Centres viticoles de France  
 Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
 28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE  
 F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
 Chevalier du Mérite Agricole  
 18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
 NOTA. — Vu le grand nombre de demandes on prie de se faire inscrire au plus tôt

LIBRAIRIE GIRMA, A CAHORS  
**NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ**  
 Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé  
**Illustration.** — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.  
**Mode de publication.** — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1<sup>er</sup> avril.  
 Souscription à forfait 150 francs.  
 Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs.  
 Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

### Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT  
**PAR MILLIONS** de plants à la vente  
 en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés  
 Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long  
 0,006 millimètres au petit bout.  
 Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisoux × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Globe, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essai c'est l'adopter.  
 Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris hPhénomène du Lot.  
**Vins des côtes du Lot,** depuis 80 fr. la barrique logé et en sac franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

**Vient de paraître :**  
 Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines  
 Prix : 3 fr. (franco poste).  
 5<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur chez M. Girma et principaux Libraires.  
 Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.  
 S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBE, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

25 ANS DE SUCCÈS.  
**AUDOUARD**  
 Chirurgien-Dentiste  
 16 Rue du Maréchal Brune  
 BRIVE (CORRÈZE)  
 Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
 ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

### LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE  
 Abonnement pour un an :  
 France ..... 5 fr.  
 Etranger ..... 6 fr.  
 On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.  
 Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : A. COUÉSANT.